

La coopération Sud-Sud au Sénégal

De réelles opportunités de développement ? *

Artur Colom-Jaén **

Les débats relatifs à la coopération Sud-Sud en Afrique ont pris de l'ampleur en raison de l'importance de la question dans l'économie politique du continent. Dans ce contexte, le thème de la présence de pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil a fait l'objet de nombreux livres, articles, rapports et a donné lieu à la constitution de groupes de recherches. L'importance de ces économies est repérable à travers leur présence grandissante en Afrique. L'impressionnante croissance économique de ces pays ainsi que les effets de la crise financière sur les pays occidentaux écartent progressivement les partenaires traditionnels de l'Afrique en termes d'échanges, d'investissements et de coopération. Le Sénégal est concerné par cette tendance car ses partenaires économiques traditionnels, à savoir la France et les autres pays européens, perdent du terrain par rapport à la Chine et à l'Inde.

L'objectif de ce chapitre est de proposer une contribution au débat sur la coopération Sud-Sud au Sénégal. Certes, des travaux ont déjà été consacrés à la question, notamment ceux de Hazard *et al.* (2009). Mais l'approche habituelle relative à cette thématique consiste surtout à mettre l'accent sur l'impact de la coopération Sud-Sud dans la réduction de la pauvreté. Or, cette perspective est restrictive ; une dimension plus fondamentale doit être considérée, celle relative à la contribution au changement structurel des échanges Sud-Sud. En outre, il est nécessaire de prendre en considération l'économie politique internationale¹. Dans ce cas, il est intéressant d'analyser comment des pays comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine ou l'Afrique du Sud (BRICS), en tant que puissances économiques émergentes, modifient les rapports dans l'économie mondiale. Plus spécifiquement, il s'agit de rendre compte de la manière dont le processus de « basculement de la richesse » dans l'économie mondiale – tel que l'OCDE l'a appelé – affecte l'économie politique de l'Afrique (OECD 2010).

* Traduit de l'anglais par Ophélie Mercier.

** Département d'Économie appliquée, Universitat Autònoma de Barcelona (Espagne) - Department of Development Studies, School of Oriental and African Studies, University of London (United Kingdom).

1. Dans cette contribution, nous utilisons l'approche classique du concept d'économie politique, défini comme le cadre social et politique dans lequel ont lieu la production et les échanges économiques. Nous prenons en considération le contexte historique, social, politique et les rapports de pouvoir qui se nouent autour de la production et des échanges, et qui les déterminent, au niveau local ou global.

Cette contribution se concentre sur le cas particulier du Sénégal et analyse notamment la présence de la Chine et de l'Inde. Mais elle prend également en considération celle du Brésil, bien qu'elle soit moins importante. La Chine a développé ses relations économiques avec de nombreux pays africains, mais il ne s'agit pas seulement d'échanges commerciaux. Sa présence s'est également intensifiée par l'investissement croissant des entreprises privées et publiques dans l'exploitation des ressources naturelles et par le biais de programmes de coopération. Toutefois, tous les investissements et programmes de coopération ne sont pas fondés sur l'exploitation de ces ressources, comme on le voit dans les relations avec l'Afrique du Sud et l'Éthiopie². La rareté des ressources naturelles exploitables au Sénégal permet d'expliquer la faiblesse des investissements chinois dans le pays. Néanmoins, ce pays est devenu un partenaire économique remarquable du Sénégal, grâce aux importations de produits industriels à faible valeur ajoutée et vendus à bon marché. Ce type d'importations a mis ainsi de nombreuses marchandises à bas prix à la portée de beaucoup de Sénégalais. Si l'on considère l'Union européenne (UE) comme un seul partenaire économique, en 2011 la Chine était le troisième partenaire du Sénégal en termes d'importations, derrière l'UE et le Nigeria. En valeur, cela représentait 280,1 millions d'euros, soit 7 % des importations totales du Sénégal (Commission européenne 2012 : 5).

La présence indienne est plus importante dans l'appareil productif, car la principale entreprise industrielle du pays, les Industries chimiques du Sénégal, est contrôlée par un groupe indien qui détient 85 % du capital. De plus, son produit principal, l'acide phosphorique, est exporté vers l'Inde pour être transformé par l'une des entreprises de ce groupe. Cela constitue un exemple d'intégration verticale : un mécanisme par lequel une compagnie devient transnationale en prenant le contrôle des parts de la chaîne de valeur, soit vers le bas, soit vers le haut. D'autres exemples d'entreprises indiennes, à la fois publiques et privées, seront analysés dans ce chapitre. En 2011, en considérant l'UE comme un seul partenaire, l'Inde était la troisième destination des exportations sénégalaises, soit 233,8 millions d'euros ou 13,1 % des exportations totales du pays (Commission européenne 2012 : 5). Un autre acteur émergent de la coopération Sud-Sud au Sénégal est le Brésil. Ce cas sera étudié, mais les entreprises chinoises et indiennes et leurs effets sont plus importants et significatifs. Les dons des pays arabes comme l'Arabie saoudite ou le Koweït ont été importants pour le Sénégal (Zarour 1989). Les cadres de coopération avec ces pays datent de quelques décennies. Par ailleurs, ces dernières années ont été marquées par l'augmentation des montants destinés à développer des projets au Sénégal. Mais cette étude ne prend

2. Par exemple, en Afrique du Sud, la Chine a investi dans le secteur de la banque et en Éthiopie des entreprises chinoises sont engagées dans des projets de construction et de développement de zones franches industrielles (Bräutigam & Xiaoyang 2011 ; Bräutigam 2009).

pas en considération ces donateurs. Elle reste concentrée sur la Chine, l'Inde et le Brésil en mettant un accent particulier sur les deux premiers. Lors d'une recherche sur le terrain, en mai et juin 2012, nous avons analysé l'influence de ces trois pays au Sénégal, d'où les trois études de cas présentées dans ce chapitre.

1. Les cadres de la coopération Sud-Sud en Afrique

La croissance économique des BRICS explique pourquoi leur présence en Afrique, en termes d'échanges et d'investissements, ne cesse d'augmenter. Cela s'est traduit par la signature d'accords politiques et l'établissement de cadres de coopération au développement, qui concernent l'aide économique en matière d'infrastructures, la coopération technique et les accords commerciaux. Ces cadres impulsent, à leur tour, les échanges, les investissements et la présence en Afrique d'entreprises en provenance des BRICS par le biais des projets de coopération (UNCTAD 2010 ; OECD 2011).

1.1. Aperçu général de la coopération Sud-Sud en Afrique

L'existence de cadres de coopération Sud-Sud n'est pas une donnée nouvelle dans l'économie politique de l'Afrique. Cependant, ils ont pris de l'ampleur suite à l'influence grandissante de pays comme la Chine ou l'Inde dans l'économie mondiale. La conception de la coopération de la Chine avec ses partenaires africains a évolué d'une perspective idéologique, liée à la promotion du socialisme, vers une approche plus pragmatique et davantage axée sur les affaires. Anshan (2008 : 22) distingue trois périodes dans les relations sino-africaines depuis la révolution chinoise de 1949. La première, avec une forte composante idéologique (1949 à 1977), est marquée par des programmes de coopération avec les *Frontline States*³, comme la construction du fameux chemin de fer reliant la Zambie à la côte de la Tanzanie afin d'éviter l'isolement économique de ce pays dû à ses frontières avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud de l'époque. La seconde, moins engagée dans la coopération sino-africaine, en termes d'allocation de ressources et d'activité diplomatique (1978-1994), est marquée par les réformes internes initiées par Deng Xiaoping en vue de promouvoir une économie de marché, ce qui a provoqué l'abandon de l'approche idéologique de la période antérieure. Enfin, depuis 1995, la troisième période est marquée par l'accroissement rapide des échanges extérieurs de la Chine (commerce et investissements) avec l'Afrique (et avec le reste du monde) et par l'intensification des programmes publics de coopération. En effet, ces dernières années, les formes de

3. Les *Frontline States* étaient les pays de l'Afrique australe dont les gouvernements étaient engagés dans l'appui à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Il s'agissait d'une organisation établie en 1970 et regroupant l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et, depuis 1980, le Zimbabwe.

l'engagement chinois en Afrique ont largement évolué. Le besoin d'un accès stratégique à certaines ressources naturelles afin de maintenir sa croissance économique et les énormes réserves en monnaie étrangère générées par la croissance de ses exportations font que la présence de la Chine en Afrique s'explique plutôt en termes de stratégie d'intégration au capitalisme mondialisé. Cette stratégie a été renforcée en 2001 par l'adoption officielle du *Go Out Policy*, une politique destinée à encourager les entreprises nationales à investir à l'étranger (Alden *et al.* 2008 : 13).

Le Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), inauguré en 2000 à Pékin, reflète cette évolution. La seconde rencontre du Forum s'est tenue à Addis Abeba en 2003, mais c'est surtout la troisième qui a marqué les esprits du point de vue de l'engagement financier de la Chine en Afrique. La réunion du FOCAC, en novembre 2006, à Pékin, a été remarquable grâce à l'organisation parallèle d'un sommet marqué par la présence de presque tous les chefs d'État d'Afrique subsaharienne. De plus, 2006 avait été déclarée « l'année de l'Afrique » par les autorités chinoises, illustrant ainsi l'importance acquise par les relations sino-africaines. La rencontre ministérielle du FOCAC, organisée à Pékin en juillet 2012, a renforcé les structures de coopération, notamment pour les échanges, les investissements et la coopération technique. Ces dernières années, le président Hu Jintao, le Premier ministre Wen Jiabao et les ministres des Affaires étrangères, Li Zhaoxing et Yang Jiechi, se sont régulièrement rendus en Afrique afin de tisser et d'entretenir des relations bilatérales. Depuis 1991, chaque année, en janvier, la visite du ministre des Affaires étrangères à quelques pays africains est devenue une tradition.

En ce qui concerne les relations indo-africaines, de nouvelles structures diplomatiques ont été mises en place afin de renforcer la coopération avec les partenaires africains. Cet intérêt de l'Inde⁴ pour l'Afrique s'est institutionnalisé avec le Sommet du Forum Inde-Afrique organisé à New Delhi en 2008 (GOI 2008). Cet effort politique a renforcé les stratégies déjà établies, comme le Programme *Focus Africa*, l'*IBSA Dialogue*, ainsi que le *TEAM-9 (Techno-Economic Approach for Africa-India Movement)*⁵. Cela a permis d'encourager de nouveaux partenariats à travers le NEPAD (New Partnership for Africa's Development). Comme pour la Chine, l'intérêt premier de

4. La présence indienne en Afrique commence seulement à faire l'objet de recherches académiques (Cheru & Obi 2010 ; Carmody 2010 ; Shaw *et al.* 2007 ; Naidu 2008 ; Mawdsley & McCann 2011).

5. Le programme *Focus Africa* a été mis en œuvre en 2002 par le gouvernement indien dans le but de renforcer les relations commerciales entre l'Inde et les pays d'Afrique subsaharienne. L'*IBSA Dialogue* est un mécanisme de dialogue entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, mis en place en 2003 afin de renforcer les liens politiques et économiques entre ces trois pays et d'établir un cadre de coopération Sud-Sud. Le projet *TEAM-9* a été mis en place en 2004 en vue de financer (sous la forme d'aide liée) des projets de coopération dans huit pays d'Afrique centrale et occidentale (Burkina Faso, Tchad, Côte-d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Ghana, Guinée-Bissau, Mali et Sénégal).

L'Inde en Afrique réside dans l'accès à certaines ressources naturelles stratégiques, nécessaires au maintien de son rythme actuel de croissance économique. Dans un deuxième temps, les occasions d'affaires d'une région *greenfield*, comme le continent africain, favorisent l'expansion des firmes indiennes à l'étranger, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'industrie pharmaceutique, des technologies de télécommunications et des besoins pour l'agriculture. Enfin, le dernier élément, et non le moindre, est l'intérêt politique de l'Inde à gagner du terrain dans le nouvel ordre mondial par la mise en place des partenariats avec les pays africains.

Le partage d'intérêts communs entre les pays en développement explique l'extension des partenariats Sud-Sud sur certaines questions comme la libéralisation des échanges ou les négociations sur le changement climatique. Les stratégies de coopération des pays en développement au sein des institutions internationales, comme l'OMC, peuvent avoir des retombées positives en termes de partage de motivations qui, à leur tour, contribuent à la mise en place de partenariats engagés. L'exemple de la coalition du G20, créée lors de la cinquième conférence ministérielle de l'OMC, à Cancún, en 2003, pour faire face aux pratiques protectionnistes dans le domaine de l'agriculture des États-Unis et de l'Union européenne illustre non seulement les potentialités stratégiques des coalitions à poursuivre des objectifs semblables, mais également le succès de leur formation sur la base d'intérêts communs.

Les gouvernements africains ont tendance à préférer ces nouvelles formes de coopération perçues comme étant moins contraignantes politiquement, plus efficaces et davantage adaptées à leurs besoins (Corking 2008 : 77). Par exemple, le président Abdoulaye Wade a noté à ce propos : « la Chine aide les nations africaines à établir des projets d'infrastructures en un temps record ». Il a ensuite encouragé les firmes chinoises à participer à des offres publiques d'achats et « à permettre des transferts de technologie, formation et *know-how* au Sénégal » (Wade 2008).

La Chine remet en question une approche de la coopération selon laquelle elle devrait principalement être focalisée sur les secteurs sociaux. Cette approche a gagné du terrain dans la politique de coopération occidentale en Afrique depuis la fin des années 1990, suite à l'apparition de l'objectif de réduction de la pauvreté dans l'agenda international du développement, une idée renforcée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU. À l'inverse, les infrastructures sont l'élément essentiel des programmes d'aide chinois (Bräutigam 2009 : 77 ; Foster *et al.* 2008).

Le Brésil est un autre acteur important de la coopération Sud-Sud en Afrique. Les liens historiques entre le continent africain et le Brésil sont d'une nature différente de ceux qui existent avec l'Inde et la Chine. Tout d'abord, le Brésil possède la plus grande population noire du monde après le Nigeria, ce qui crée un lien culturel spécifique que le président Lula da Silva a transformé en lien politique. Enfin, le portugais, la langue officielle du Brésil, est également parlé dans cinq pays africains (Angola, Mozambique, São Tomé et Príncipe, Guinée-Bissau et Cap-Vert), simplifiant ainsi les rela-

tions commerciales, diplomatiques et de coopération avec ces derniers. Bien que le Brésil ne joue pas un rôle central dans les flux commerciaux africains, l'augmentation de la valeur de ses échanges est impressionnante. Entre 2000 et 2011, elle a été multipliée par six (4,2 milliards de dollars à 27,6 milliards de dollars). Les marchés principaux pour les exportations brésiliennes (essentiellement des produits manufacturés) sont : l'Angola, l'Égypte et l'Afrique du Sud. Les importations brésiliennes de l'Afrique sont essentiellement des produits pétroliers à partir du Nigeria, de l'Algérie et de la Libye. Bien que les investissements du Brésil en Afrique ne soient pas aussi importants que ceux de la Chine ou de l'Inde, ce pays en a réalisé un certain nombre par le biais de sociétés telles que Petrobras, Vale and Oderbrecht, notamment en Angola (Stolte 2012 : 3-6). Au-delà de l'augmentation des échanges et des investissements, la présidence de Lula da Silva (2003-2010) a contribué à l'accroissement de la présence brésilienne en Afrique à travers les actions diplomatiques et les programmes de coopération technique. Ces programmes sont basés sur la connaissance et l'expertise acquises grâce à des politiques sociales déjà mises en place au Brésil, dont le succès a été internationalement reconnu, comme *Fome Zero* ou *Bolsa Família*⁶. Les programmes de coopération brésilienne en Afrique sont également fondés sur l'expertise brésilienne en agriculture tropicale et manufacture pharmaceutique. En constituent une illustration les agences publiques comme ABC (*Agência Brasileira de Cooperação*), Embrapa (*Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária*) et Fiocruz (*Fundação Oswaldo Cruz*) implantées en Afrique, notamment au Sénégal. Ces dernières années, le gouvernement brésilien a mis en place des structures de coopération multilatérale. Par exemple, le programme *Mais Alimentos África*, en partenariat avec la FAO, a été implanté afin de promouvoir la sécurité alimentaire par le biais des exploitations familiales (2010). Sur le plan de la politique internationale, le Brésil fait partie, avec l'Inde et l'Afrique du Sud, de l'*IBSA Dialogue Forum*, une initiative lancée en 2003.

En évoquant la coopération Sud-Sud en Afrique, il est également important de citer les structures aménagées par la Corée du Sud et la Russie. Ainsi, le troisième Forum Corée-Afrique, qui s'est tenu en octobre 2012, à Séoul, a été organisé par le gouvernement coréen et l'Union africaine⁷. La *Déclaration de Séoul du Troisième Forum Corée-Afrique 2012* et le *Plan d'action du Troisième Forum Corée-Afrique 2013-2015* ont établi l'engagement des deux parties à favoriser l'accroissement des échanges économiques et l'élargissement des programmes de coopération coréens en Afrique. La présence

6. Le programme *Fome Zero* (Faim Zéro), lancé par le Président Lula da Silva en 2003, est toujours en place. Il vise à éliminer la faim et l'extrême pauvreté au Brésil. Il existe différents sous-programmes qui vont de l'appui à l'agriculture familiale aux transferts d'argent (*Bolsa Família*).

7. Le premier forum République de Corée - Afrique s'est tenu en 2006. Depuis, il est organisé chaque année. Le site internet officiel de ce forum est : <http://forum.mofat.go.kr/eng/main/index.jsp>.

coréenne au Sénégal est assez limitée ; elle consiste essentiellement en des importations de produits électroniques (téléphones portables, télévisions, etc.) et en des exportations de poissons.

En ce qui concerne la Russie, il est important de ne pas perdre de vue le nombre important de cadres africains ayant étudié dans ce pays grâce aux bourses offertes aux étudiants du tiers-monde. De nombreux étudiants ont été formés à l'Université russe de l'Amitié des Peuples (aussi appelée Université Patrice Lumumba) à Moscou. Ce programme de bourses fonctionne toujours mais avec une allocation de ressources très limitée par rapport à l'époque soviétique. Il n'existe pas de structures de coopération multilatérale russo-africaine ; on note cependant l'existence de cadres de coopération bilatérale, comme ceux entre la Russie et l'Afrique du Sud⁸.

Une question essentielle est de savoir si ces relations économiques Sud-Sud, ces partenariats politiques et ces structures de coopération sont fondamentalement distincts de ceux existant entre le Nord et le Sud. Il est également intéressant d'étudier l'impact de ces structures afin de déterminer si les résultats obtenus sont positifs ou non pour l'Afrique (ADB *et al.* 2011). L'examen de la tendance actuelle des échanges et des investissements entre les pays émergents et l'Afrique indique que les ressources naturelles représentent l'enjeu clé de ces relations, de la même façon qu'elles l'ont été dans les relations entre le Nord et le Sud. Toutefois, dans des domaines comme les transferts de technologie ou la construction d'infrastructures à travers la coopération publique, des différences significatives peuvent être observées en termes surtout de niveau d'engagement des pays émergents. Un autre aspect du débat concerne l'élargissement potentiel de la marge de manœuvre politique (*policy-space*) des gouvernements africains grâce à la coopération Sud-Sud. En effet, cette marge a été trop souvent conditionnée par les politiques de coopération occidentales (Kragelund 2013). Dans les sections suivantes seront étudiées, en détail, les implications de la coopération Sud-Sud dans les pays les moins avancés (PMA), comme le Sénégal.

1.2. Les potentialités de la coopération Sud-Sud pour le développement des pays les moins avancés

L'importance croissante des pays émergents dans l'économie mondiale a transformé leurs relations diplomatiques avec d'autres pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés (PMA) comme le Sénégal. Depuis les années 1990, les relations Sud-Sud ont non seulement évolué en termes d'échanges et d'investissements directs étrangers (IDE) mais également sur le plan institutionnel. Certaines données illustrent ces évolutions : la proportion d'IDE Sud-Sud a augmenté de 4 % en 1998 à 14 % en 2009, les exportations Sud-Sud de biens ont été multipliées par quatre depuis 1995 (UN & OHRLLS 2011 ; UNCTAD 2010).

8. Voir <http://www.russianembassy.org.za/economic/Coop.html>.

L'émergence de pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, ainsi que les transformations de l'économie mondiale ont permis l'accroissement de nouvelles stratégies de collaboration dans l'espace mondial, que certains nomment « l'axe du Sud » (Alden & Vieira 2006). Cela reflète les évolutions des cadres de coopération Sud-Sud mis en place avant les années 1990. La déclaration issue de la Conférence de haut niveau des Nations unies sur la coopération Sud-Sud, qui a eu lieu à Nairobi en décembre 2009, a renforcé la volonté d'engager un renouvellement de la coopération Sud-Sud⁹. Au-delà des effets diplomatiques de ces accords, dans quelle mesure ces ententes peuvent-elles encourager un changement structurel des pays africains ? Ces accords, annoncés gagnant-gagnant, permettent-ils le développement de l'Afrique ?

Il convient de ne pas confondre l'interdépendance Sud-Sud croissante et la coopération entre les pays émergents et les PMA. En effet, l'essentiel du commerce Sud-Sud et les flux d'IDE sont concentrés dans les économies en développement les plus dynamiques. Par exemple, la part des flux d'IDE provenant des pays en développement vers les PMA ne représente que 8,1 % (UNCTAD 2012). Les exportations de marchandises des pays du Sud concernent essentiellement les pays à revenu intermédiaire supérieur et ceux à revenu intermédiaire inférieur (UN & OHRLLS 2011). De plus, il est important de nuancer les impacts réels de la coopération Sud-Sud sur les capacités productives et leur contribution potentielle au changement structurel. La mise en place de ce nouveau système de coopération rend difficile la recherche sur ce sujet et la production de résultats sur les impacts du commerce et des investissements entre les partenaires du Sud. En outre, le fait que la coopération se développe par des canaux qui se superposent (IDE, aide au développement, commerce) rend encore plus difficiles les analyses qui, pour la plupart, se concentrent sur les performances quantitatives et descriptives de l'interdépendance croissante entre les pays émergents, comme la Chine et l'Inde, et les PMA (UNCTAD 2010 ; UN & OHRLLS 2011). Plutôt que d'étudier les impacts spécifiques de ces structures de coopération, ces approches de la coopération Sud-Sud se focalisent davantage sur les recommandations politiques et sur les bénéfices que les PMA peuvent tirer de l'accroissement des investissements et des échanges avec les pays émergents. Avant d'étudier les recommandations politiques, il convient d'évaluer, au cas par cas, les effets de changement structurel de telles structures de coopération. Le reste de ce chapitre propose une approche axée sur le potentiel de changement structurel de la coopération Sud-Sud au Sénégal. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons et analyserons, selon cette approche, la présence chinoise et indienne au Sénégal, ainsi que celle d'un autre acteur émergent, le Brésil.

9. Cette déclaration est disponible à : <http://southsouthconference.org/wp-content/uploads/2010/01/GA-resolution-endorsed-Nairobi-Outcome-21-Dec-09.pdf>.

2. Les cadres de la coopération Sud-Sud au Sénégal

2.1. La Chine

Les relations de coopération entre la Chine et le Sénégal ne sont pas récentes. Lors de la sécheresse de 1983, les ONG et gouvernements occidentaux s'étaient mobilisés pour soutenir les populations victimes de la famine touchant la région du Sahel. Il en fut de même pour la Croix-Rouge chinoise, qui avait contribué, par le biais de donations, à l'aide internationale en faveur de pays de la région, dont le Sénégal (Bräutigam 2009 : 66). Toutefois, en 1996, le Sénégal a rompu ses relations diplomatiques avec la République populaire de Chine pour bénéficier de « la diplomatie du carnet de chèque » de Taïwan. La « Politique d'une seule Chine » pratiquée par Pékin empêche le gouvernement chinois de maintenir des relations diplomatiques avec les pays reconnaissant Taïwan. Par conséquent, la seule possibilité, pour Taïwan, de rassembler des partenaires diplomatiques parmi les pays en développement consistait à promettre un soutien financier de grande envergure. Cependant, les promesses faites par Taïwan n'ont pas répondu aux attentes du gouvernement sénégalais. En 2005, ne pouvant plus ignorer la force potentielle d'un soutien de Pékin, le Sénégal a retiré sa reconnaissance à Taïwan et renoué des liens diplomatiques avec la République populaire. Cette décision a été renforcée par la volonté d'Abdoulaye Wade d'obtenir un siège, non permanent, au Conseil de Sécurité de l'ONU (Gehrold & Tietze 2011).

2.1.1. Le commerce et les investissements chinois au Sénégal

Aujourd'hui, les relations commerciales du Sénégal avec la Chine sont déséquilibrées puisque ses importations en provenance de ce pays sont bien plus importantes que ses exportations, malgré l'ouverture du marché chinois à une large variété de produits sénégalais. Comme nous l'avons déjà indiqué, la Chine se place en troisième position en ce qui concerne l'origine des importations sénégalaises, mais elle se trouve à la 17^e place en termes d'exportation (0,8 % de la valeur totale des exportations sénégalaises). L'explication sous-jacente de cette performance modeste réside dans la faiblesse des capacités d'exportation du Sénégal. De plus, le contenu technologique de ces flux est déséquilibré et a tendance à reproduire le modèle traditionnel d'échanges. Ainsi, le Sénégal importe essentiellement des biens de consommation et d'équipement manufacturés et exporte des produits issus de la pêche et de l'agriculture.

Les investissements chinois au Sénégal demeurent relativement faibles, ce qui, en partie, peut s'expliquer par l'absence de ressources naturelles importantes, bien que, comme nous l'avons déjà noté, les investissements chinois en Afrique ne reposent pas nécessairement sur les ressources naturelles. La plupart des investissements chinois au Sénégal se trouvent dans le secteur

de la pêche. On peut mentionner, à ce sujet, l'achat par la compagnie d'État *China National Fisheries Corporation* (CNFC) de deux entreprises locales, Sénégal Pêche et Sénégal Armement. Cette dernière est l'une des entreprises les plus importantes du secteur de la pêche ; elle est propriétaire d'une douzaine de bateaux. La CNFC opère dans l'Atlantique depuis les années 1980 et a investi dans des bateaux basés au Maroc, en Guinée, au Sierra Leone, au Ghana, au Gabon, et au Nigeria. Sénégal Pêche possède une usine de transformation du poisson destiné à l'exportation, et, depuis 2008, elle dispose du label « entreprise franche d'exportation », ce qui lui accorde des exemptions fiscales. La CNFC est également propriétaire d'une autre entreprise en Mauritanie. Par conséquent, la stratégie de la CNFC au Sénégal est aussi régionale (Blomeyer *et al.* 2012 : 42 ; Gouvernement du Sénégal 2008).

Depuis 2005, le programme chinois de tarifs préférentiels (*Special Preferential Tariffs*) vise à supprimer les droits de douane sur les importations de certains produits en provenance de 31 PMA africains. En ce qui concerne le Sénégal, un accord bilatéral spécifique couvrant 400 produits est signé, dans ce cadre, en octobre 2008. Dans le secteur de l'agriculture, quelques petits investisseurs chinois essaient de profiter de cette initiative en produisant au Sénégal des graines de sésame (un des produits inclus dans l'accord), qui sont ensuite exportées hors droits de douane vers la Chine. Dans cette perspective, la Chine encourage l'exportation de matières premières transformées plutôt que des matières premières brutes (Bräutigam 2009 : 97 ; Minson 2008 ; APS 2008).

Le Sénégal dispose d'un potentiel d'intégration dans les chaînes de valeur de l'économie mondiale par le biais des investissements asiatiques. Alors que des entreprises sénégalaises de l'industrie textile se plaignent de la concurrence de produits chinois, d'importantes entreprises indiennes ont investi dans le secteur depuis la fin des années 1990. En 2003, une filiale du groupe *Thapar* a signé un contrat de *joint venture* avec les *Nouvelles Sociétés textiles du Sénégal* (NSTS) afin de fournir des produits textiles au marché américain. La situation géographique du Sénégal, à seulement neuf jours de bateau des principaux ports atlantiques des États-Unis, est bien plus avantageuse que celle des ports indiens et chinois. Cet avantage a également été renforcé par l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA). Cette initiative, établie unilatéralement par les États-Unis en 2000, permet les importations hors taxes douanières provenant de certains pays africains, dont le Sénégal. Entre la mise en place de l'AGOA et la conclusion de l'Accord Multifibres (AM), en décembre 2004, limitant les exportations de textiles asiatiques vers les pays développés, plusieurs sociétés de textile asiatiques se sont installées en Afrique (principalement dans les pays du Sud) pour bénéficier des avantages de l'AGOA et ainsi exporter des produits détaxés vers les États-Unis. Avec la signature de l'AM, les avantages de l'AGOA ont disparu, mais le Sénégal garde le potentiel de sa situation géographique avantageuse. Toutefois, le manque de compétitivité dû aux coûts élevés de l'énergie et du transport, de même que les capacités logistiques limitées du

port de Dakar sont des éléments dissuasifs pour de potentiels investisseurs asiatiques (Hazard *et al.* 2009).

Le contenu des importations chinoises est lié à l'établissement de petits commerçants chinois dans les centres urbains et à Dakar en particulier. L'installation de ces commerçants a soulevé de nombreux débats dans le pays, les commerçants locaux percevant leur présence comme de la concurrence déloyale. À la fin des années 1990, des migrants chinois se sont installés à *Gibraltar*, le long du boulevard du Général de Gaulle, l'une des artères principales de la ville de Dakar. Aujourd'hui, ce quartier est communément appelé *Chinatown*. Même si le nombre de boutiques chinoises reste faible par rapport à celui des commerçants de l'ensemble du pays, des tensions ont émergé puisque les boutiques chinoises vendent moins cher. En août 2004, l'UNACOIS (Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal) a organisé une grève (« journées ville morte ») pour manifester son opposition à la présence des produits chinois. Mais le succès fut limité. En réponse, une autre organisation, l'ASCOSSEN (Association des Consommateurs du Sénégal), s'est mobilisée contre la grève, pour soutenir la vente des produits chinois (Dittgen 2010).

2.1.2 La coopération bilatérale Chine-Sénégal

Parmi les migrants chinois évoluant dans le secteur du petit commerce nombreux sont ceux qui sont arrivés au Sénégal dans les années 1980 pour travailler à la division de construction de la *China Henan International Cooperation Group*. Au début des années 1980, la coopération bilatérale entre la Chine et le Sénégal comprenait la construction de stades dans le pays¹⁰. C'est dans ce cadre que l'entreprise *Henan Chine* est devenue contractante et s'est installée dans le pays. Elle joue, aujourd'hui encore, un rôle essentiel dans le secteur des travaux publics. Cela s'explique par le fait que, pendant la suspension des relations diplomatiques entre le Sénégal et la République populaire de Chine en faveur de Taïwan (1996-2005), *Henan Chine* est restée dans le pays malgré l'absence d'un cadre officiel de coopération entre la Chine et le Sénégal. Avec la reprise des relations officielles, *Henan Chine* a profité d'importants contrats dans le cadre de la coopération bilatérale comme l'expansion des infrastructures urbaines et la modernisation de la ville de Touba depuis 2007, ainsi que la construction du *Grand Théâtre national* de Dakar, inauguré en avril 2011 et financé par un don du gouvernement chinois.

La Chine n'est pas membre du CAD (Comité d'Assistance au Développement). Nous ne disposons pas de données officielles sur l'aide chinoise au Sénégal. Dans ces conditions, il nous est difficile d'analyser les impacts de

10. Le 31 octobre de 1985, le président Abdou Diouf a inauguré le Stade de l'Amitié de Dakar, appelé ainsi en référence à la coopération chinoise. Ce stade fut renommé en 2001 Stade Léopold Sédar Senghor.

la coopération chinoise et de la comparer avec celle des partenaires traditionnels du Sénégal comme la France, les États-Unis ou encore l'Allemagne. Néanmoins, depuis la reprise des relations diplomatiques, de nombreux projets ont été financés et réalisés par la Chine. Pour ces projets, la Chine utilise les mêmes mécanismes que ceux en place dans sa course à l'expansion et à la consolidation de ses structures de coopération bilatérale en Afrique. Ainsi, au Sénégal, ils sont financés par des prêts concessionnaires gérés par la banque d'État *Exim Bank of China* et des subventions.

Le domaine des infrastructures de production et de distribution d'énergie est sous-développé au Sénégal, ce qui constitue une contrainte majeure à l'expansion des activités productives, et au développement humain. L'expertise et l'engagement chinois dans ce domaine rendent sa coopération particulièrement stratégique. Un accord signé avec le gouvernement chinois en 2006 contenait des projets de développement et d'amélioration des systèmes générateurs d'électricité ainsi que des infrastructures de distribution pour un montant de 71 millions de dollars, encore en œuvre aujourd'hui. Dans ce domaine, en plus de l'intervention de la coopération chinoise, on note celle de la Banque mondiale fortement impliquée dans la modernisation de ces infrastructures. Des entreprises chinoises, Huawei et ZTE, ont contribué à la modernisation de la technologie des communications de l'administration sénégalaise grâce au financement de l'*Exim Bank of China*.

L'aide au développement de la Chine concerne aussi le secteur de la santé. Dans ce cadre, le résultat le plus remarquable est la construction et l'équipement de l'Hôpital des enfants à Diamniadio, à 40 km à l'est de Dakar. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, des missions techniques en partenariat avec des experts agricoles chinois ont été étendues depuis 2006. Prouvant son engagement pour la coopération multilatérale Sud-Sud, la Chine est en charge du suivi de ces projets depuis 2011, sous les auspices de la FAO, à travers le *FAO-China Trust* (UN 2012 : 15).

La présence de la Chine au Sénégal a été renforcée depuis 2006 surtout par l'augmentation des échanges commerciaux et de la coopération bilatérale. Toutefois, au Sénégal, la Chine n'est pas un acteur aussi important que dans d'autres pays africains. En termes de coopération bilatérale, la différence avec les cadres traditionnels de la coopération occidentale réside dans l'efficacité dans le domaine de la construction d'infrastructures, ainsi que dans une vision moins contraignante concernant des questions de gouvernance politique et macroéconomique. Par exemple, depuis 2000, la Chine a annulé un montant important de dettes africaines, notamment pour le Sénégal, sans avoir lié ces décisions à des conditionnalités macroéconomiques, comme le font la Banque mondiale et le FMI. Les initiatives de la Chine sont plutôt fondées sur des stratégies de long terme de consolidation des liens politiques et des échanges économiques (ADB *et al.* 2011 : 122-123). Cette différence dans la conception et la mise en œuvre de la coopération a eu des conséquences sur l'organisation du gouvernement sénégalais. Après quatre ans de préparation du onzième sommet de l'Organisation de la Conférence

islamique, qui a eu lieu à Dakar en mars 2008, Karim Wade (le fils du président Abdoulaye Wade) s'est déclaré candidat à la mairie de Dakar lors des élections locales en mars 2009. Mais il a été battu par le candidat de l'opposition. Peu après, en avril 2009 son père le nomme ministre d'État chargé de la coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aériens et des infrastructures, un super-ministère auquel s'est ajouté, en octobre 2010, le portefeuille de l'énergie avec les problèmes de production et de distribution d'électricité notés à cette époque. L'un des objectifs de la création de ce super-ministère était de gérer les dons des partenaires non traditionnels, parmi lesquels se trouve la Chine, moins exigeants dans la reddition de comptes, laissant la relation avec les partenaires traditionnels au ministère des Finances.

2.2. L'Inde ¹¹

Dès 1975, l'Inde et le Sénégal ont officiellement établi des relations diplomatiques, qui, par la suite, ont pris la forme d'accords de coopération économique. Néanmoins, les relations indo-sénégalaises ne se sont intensifiées que ces dernières années, à tel point qu'aujourd'hui l'Inde peut être considérée comme un partenaire stratégique pour le Sénégal. Ce partenariat s'est traduit par un grand nombre de programmes de coopération dans les domaines de l'agriculture, des équipements de transport, de l'électrification rurale et des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont la plupart sont financés par des lignes de crédit concessionnelles (LOC) de l'*Exim Bank* indienne.

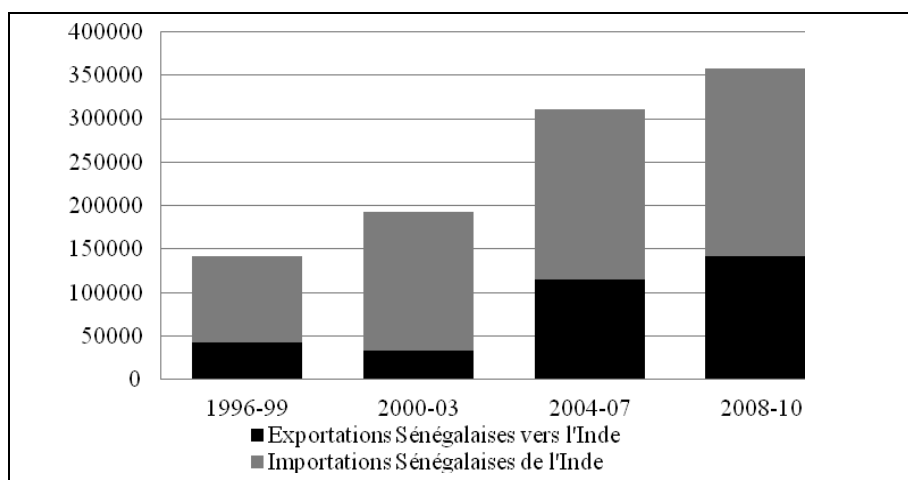
2.2.1 Le commerce entre le Sénégal et l'Inde

Comme le montre le graphique 1, la valeur totale des échanges entre l'Inde et le Sénégal a constamment augmenté ces dernières années. En 1996, le commerce de biens entre les deux pays s'élevait à 117 millions de dollars et, en 2010, il avait été multiplié par trois, atteignant 333 millions de dollars. Par ailleurs, 80 % de la valeur des exportations sénégalaises vers l'Inde proviennent de l'acide phosphorique produit par les ICS qui constituent l'investissement principal de l'Inde dans le pays.

La nature du commerce entre l'Inde et le Sénégal reproduit le modèle observé dans de nombreux autres pays africains. Le Sénégal exporte des matières premières ou des biens à faible valeur ajoutée (essentiellement de l'acide

11. Cette section est, en grande partie, extraite d'un article, qui n'a pas encore été publié, par Gemma Cairó et moi-même, intitulé "A Political Economy Approach of India in Africa. A 'Win-Win' Partnership in Senegal?". Les parties utilisées dans cette section traitent des données collectées lors de l'enquête de terrain menée en mai et juin 2012 au Sénégal. Je remercie les personnes qui ont accepté d'être interviewées et ont partagé des informations pendant la recherche.

Graphique 1. Commerce total Sénégal-Inde (1996-2010)
(millions de dollars américains courants)



Source : élaboration de l'auteur à partir de UNCTAD (2012)

phosphorique), et importe principalement des produits manufacturés comme les tracteurs, les camions, les bus pour les transports en commun, et les pompes à eau. Elles ont augmenté ces quinze dernières années par rapport à d'autres types d'importation. Ces biens industriels ne sont pas destinés à la consommation privée, mais contribuent à l'activité économique comme l'agriculture ou la mobilité urbaine, déclenchant ainsi des liaisons productives (*linkages*). Ces importations sont liées aux politiques de coopération indiennes. Bien que les relations entre l'Inde et le Sénégal aient tendance à reproduire le modèle commercial traditionnel Nord-Sud, il est possible d'y voir quelques liaisons productives.

2.2.2 La perspective ouest-africaine de l'Inde

L'Inde cherche également à orienter sa coopération vers la sous-région ouest-africaine et le reste du continent. Cela représente une caractéristique remarquable, à la fois cohérente avec la traditionnelle ouverture du Sénégal sur la sous-région et le continent. Par exemple, en 2008, l'influente Confédération de l'Industrie indienne (CII)¹² a organisé la quatrième rencontre du *CII-EXIM BANK Regional Conclave on Africa Project Partnership*. Le ca-

12. Depuis 2005, la CII promeut un conclave annuel regroupant des acteurs clés de la présence indienne en Afrique, provenant à la fois du secteur privé et public. Avec le soutien de l'*Exim Bank* et du gouvernement de l'Inde, une rencontre appelée *CII-Exim Bank Conclave* sur les projets de partenariat en Afrique est organisée à New Delhi chaque année. Hormis ces rencontres continentales, des conclaves régionaux sont aussi organisés ; treize se sont tenus entre 2005 et 2013.

ractère régional de la succursale de l'*Exim Bank of India* à Dakar, ainsi que la mise en place de sièges sociaux de sociétés indiennes privées telles que Rambaxy ou Arcelor-Mittal montrent également la dimension régionale de la présence indienne au Sénégal. Cette présence peut aussi être illustrée par le *Pan-African e-Network*, un projet de télécommunication continental financé par le gouvernement indien dans le cadre de son engagement avec le NEPAD. Le centre opérationnel du projet se trouve au Sénégal, près de Dakar, car le président Abdoulaye Wade a été l'un des promoteurs principaux du NEPAD. En février 2009, le gouvernement de l'Inde a signé un accord de partenariat de 116 millions de dollars avec l'Union africaine pour la mise en place d'un réseau de télécommunications entre l'Inde et l'Afrique. Le réseau relie les universités et les hôpitaux indiens à une base de données établie à New Dehli, au siège social du contractant indien, TCIL (Telecommunications Consultants India Ltd.). Ensuite, la plateforme de Dakar reçoit les signaux par le satellite RASCOM et les redistribue aux clients du réseau à travers l'Afrique et vice versa. Lorsque le système sera entièrement étendu, douze hôpitaux « super-spécialisés » et cinq universités en Inde seront reliés en Afrique à cinq hôpitaux du même niveau (dont l'hôpital de Fann à Dakar), cinq universités régionales, 53 centres de formation (un dans chaque pays africain) et 53 hôpitaux généraux¹³. Cela va étendre les capacités de télésanté et de télé-enseignement. TCIL devrait céder le réseau à l'Union africaine en juillet 2014. TCIL étant une compagnie indienne d'État qui soutient les efforts du puissant secteur des télécommunications en Inde, le développement du *Pan-African e-Network* peut donc être interprété comme l'illustration d'une volonté du gouvernement de l'Inde de participer à l'expansion de l'industrie des télécommunications en Afrique (Naidu 2010 : 47). La division chargée des télécommunications du réseau permet également l'expansion des services d'éducation des universités indiennes, un autre secteur qui se développe. Néanmoins, les transferts de technologie du projet vers des techniciens sénégalais ou le reste de l'Afrique sont aujourd'hui inexistantes, trois années après le début du projet. La présence des entreprises indiennes étant plus importante que celle de la Chine ou du Brésil, une section entière sera consacrée à la question.

2.2.3 Les investissements privés et les firmes indiennes au Sénégal

Industries chimiques du Sénégal

L'entreprise-phare du Sénégal, les Industries chimiques du Sénégal (ICS), est aujourd'hui dirigée par un consortium indien, détenant 85 % du capital. Il s'agit de l'investissement indien le plus important dans le pays. Au Sénégal, les ICS constituent la première entreprise industrielle en termes

13. Pour la liste complète des lieux, centres et institutions participant au projet (plus de 140) voir : <http://www.panafricanenetwork.com/Portal/ProjectDetails.jsp?projectidhide=7&projectnamehide=Implementation%20Status>.

d'emplois, de ventes et d'actifs (environ 2 % du PIB proviennent des ICS). Elles jouent également un rôle remarquable dans le marché régional et international des engrais¹⁴. Cette entreprise pourrait être considérée comme un exemple classique d'une politique industrielle active dans les années 1960 et 1970, destinée à créer des liaisons productives (*linkages*) grâce à l'intégration verticale avec d'autres secteurs de l'économie¹⁵. Elle exploite un gisement de phosphate d'une qualité exceptionnelle à Taïba (100 km au nord-est de Dakar). Le groupe a installé une usine proche de la mine, à la fin des années 1970, afin de transformer la roche en acide phosphorique. L'usine de Darou Khoudoss a débuté ses activités en 1984. L'acide phosphorique produit n'est pas le fruit d'un processus technologique très avancé, mais il nécessite, tout de même, une première étape de transformation industrielle, entraînant des liaisons productives qui pourraient soutenir un développement potentiel (Morris *et al.* 2011). Enfin, il existe une autre usine chimique à Mbao, à 18 km à l'est de Dakar, dans laquelle les engrais sont obtenus principalement à partir de l'acide phosphorique produit à Darou Khoudoss.

Les ICS ont deux filiales. La première, la *Société d'Exploitation ferroviaire des ICS (Sefics)* est propriétaire du réseau ferroviaire reliant les sites de production au port de Dakar, et responsable de son fonctionnement. La seconde est *Senchim*, la section d'ICS dédiée à la commercialisation du produit final réalisé à Mbao, à travers le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest, mais également en charge de l'expédition de l'acide phosphorique produite à Darou Khoudoss vers l'Inde. Jusque dans les années 1980, les ICS étaient une entreprise parapublique dans laquelle le gouvernement possédait 53 % du capital. Parmi les propriétaires, il y avait aussi des entreprises privées étrangères comme *Indian Farmers Fertilisers Cooperative (IFFCO)*, quasiment le seul client d'ICS depuis sa création. Au début des années 1980, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, a été déclenché un processus de privatisation progressive des ICS. En 1988, IFFCO et la compagnie indienne *Southern Petrochemical Industries Corporation (SPIC)* ont acheté des parts de marché de ces investisseurs privés internationaux, renforçant ainsi le rôle du capital indien dans l'entreprise. En 2003, IFFCO et SPIC ont augmenté leurs parts pour doubler la capacité productive de l'entreprises de Darou Khoudoss (Bermúdez-Lugo 2003 : 16.3). En 2006, suite aux évolutions défavorables des prix internationaux, du taux de change euro-dollar et de pro-

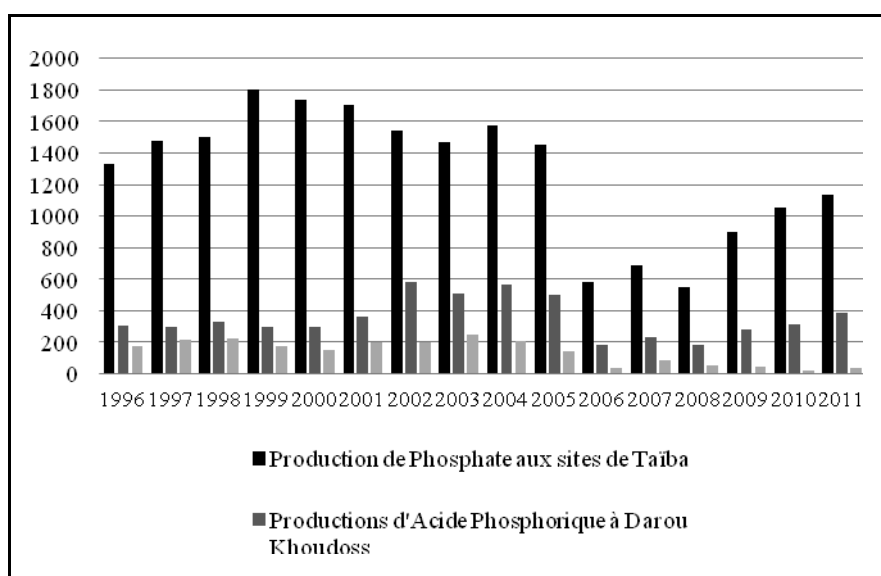
14. Les données présentées dans cette section proviennent, sauf indication contraire, des ICS. Elles ont été collectées via des entretiens avec des cadres de la Compagnie.

15. L'exploitation du phosphate à Taïba a commencé en 1948. La *Compagnie sénégalaise des Phosphates de Taïba (CSPT)* a été formellement établie en 1957. Par la suite, d'autres sites ont été ouverts dans la région, et aujourd'hui les gisements exploités sont : *Keur Mor Fall* et *Tobène*. La *Société des Industries chimiques du Sénégal (ICS)* est créée en 1976 par l'État du Sénégal pour la transformation du phosphate en acide phosphorique et en fertilisants. Enfin, en 1996, les ICS ont racheté la CSPT créant ainsi le Groupe ICS.

blèmes de gestion de l'entreprise, les ICS ont connu de sérieux problèmes financiers, l'entraînant au bord de la faillite¹⁶. L'entreprise a dû interrompre temporairement sa production, ce qui a entraîné une baisse de 64 % de la production d'acide phosphorique et de plus de 50% de celle du phosphate (Bermúdez-Lugo 2003 : 16.3). En juillet 2007, le gouvernement du Sénégal et le consortium indien comprenant IFFCO et le groupe Arcean¹⁷ ont trouvé un accord pour recapitaliser l'entreprise (IMF, 2007 : 53). En avril 2008, lorsque l'accord fut finalement signé, le Consortium avait investi plus de 100 millions de dollars dans l'entreprise et ses parts du capital avaient atteint 85 % répartis de la façon suivante : 18,54 % allant aux ressources propres de l'IFFCO, 66 % au groupe Arcean et 0,46 % au gouvernement indien. Après la crise des ICS de 2006, la production a été relancée et les perspectives sont désormais positives, confortées en cela par la demande indienne croissante et la hausse des cours internationaux du phosphate (*cf.* graphique 2).

Sur les marchés internationaux, le prix du phosphate a été multiplié par six entre la fin 2007 et le milieu de l'année 2008, atteignant 300 dollars amé-

Graphique 2. Industries chimiques du Sénégal, production totale 1996-2011 (en kilotonnes)



Source : Industries Chimiques du Sénégal.

16. Le gouvernement du Sénégal a également dû renflouer les caisses d'ICS en février 2006, car un défaut de paiement aurait représenté un véritable risque pour l'ensemble du système financier du pays, la majorité des créanciers étant des banques sénégalaises (AfDB/OECD 2006 : 450).
17. Un groupe d'entreprises indiennes focalisées dans l'industrie chimique, qui a son siège à Chennai (État de Tamil Naidu).

ricains la tonne. Entre avril 2011 et janvier 2013, le cours semble s'être stabilisé entre 180 et 200 dollars la tonne ¹⁸.

Bien qu'IFFCO ne soit pas le principal actionnaire des ICS, la gestion de cette dernière dépend de l'IFFCO, qui est aussi le principal client. IFFCO est l'une des plus importantes fédérations coopératives de fertilisants au monde. Environ 55 % des besoins d'IFFCO en acide phosphorique sont couverts à partir du Sénégal, soit 30% de ceux de l'agriculture indienne (Hazard *et al.* 2009). L'entrée de l'IFFCO dans l'actionnariat des ICS, toutes les deux étant des entreprises d'envergure internationale, constitue une manœuvre stratégique de cette STN destinée à poursuivre son objectif d'intégration verticale dans un pays étranger. Apparemment, cela dépasse le modèle classique de sécurisation de l'approvisionnement en matières premières, puisqu'il s'agit, en partie, d'un investissement industriel qui ajoute de la valeur à la matière première au pays. Il s'agit donc de sécuriser l'approvisionnement de la production intermédiaire, car 85 % de la production d'acide phosphorique est supposée être expédiée en Inde selon les clauses de cet accord. Mais cela nécessite une première étape de transformation industrielle, laissant de la valeur ajoutée dans le pays et contribuant à la création d'effets de liaison en aval et en amont, comme le réseau ferroviaire et le port.

Cependant, à Mbao, la production d'engrais faite à partir d'acide phosphorique est faible. Le groupement indien ne trouvant aucun intérêt à la consolider, entre 2009 et 2011, la production d'engrais représentait, en moyenne, 41 % de celle prévue dans le budget ¹⁹. Étant donné les réserves de phosphate et les besoins d'engrais du Sénégal et, plus globalement, de l'Afrique de l'Ouest, pour augmenter la productivité de l'agriculture, une nouvelle politique industrielle pourrait permettre la promotion d'un véritable changement structurel. En effet, le potentiel du partenariat indo-sénégalais, à travers les ICS, n'est que très peu réalisé en termes de changement structurel ²⁰.

Tata Africa Sénégal

La société indienne Tata a mis en place une filiale au Sénégal, qui se consacre à la vente de véhicules fabriqués en Inde ²¹. L'engagement de Tata

18. Données de la 'Pink Sheet' (World Bank Commodity Price Data).

19. Calculs effectués par les ICS à partir de leurs propres données.

20. Un autre exemple de liaisons industrielles faibles est illustré par le cas de la noix de cajou. La région de Casamance, la Guinée-Bissau et la Gambie sont d'importants producteurs de noix de cajou dont la majeure partie de la production est exportée en Inde par Banjul, la capitale gambienne. Les noix crues sont transformées en Inde puis une partie est exportée vers le Sénégal, la Guinée et la Gambie. Il est donc possible d'acheter à Dakar une noix de cajou produite localement, mais transformée en Inde et vendue sous le label « made in India » (Red River 2010).

21. Mise en place officiellement sous l'appellation Tata Africa (Sénégal) S.A.R.L., cette filiale dépend de Tata Africa Holdings, basée à Johannesburg. Parallèlement, Tata Africa Holdings est une succursale de Tata International.

Voir : <http://www.tatainternational.com>.

dans la région a commencé au début des années 1990, lorsque le gouvernement du Sénégal a lancé un projet de renouvellement du système de transports en commun auquel Tata a participé en tant que fournisseur. L'initiative, conçue dans le cadre plus large du PAMU (Programme d'amélioration de la mobilité urbaine), a finalement été établie par un système de cofinancement dans lequel les compagnies de transport privées paieraient 25 % du coût des nouveaux bus, et le reste serait pris en charge par le gouvernement sénégalais à travers un prêt de la Banque mondiale. Ce programme est considéré comme le premier du genre en Afrique subsaharienne.

En 2003, un appel d'offre international a été lancé afin de remplacer une partie des *cars rapides* circulant dans Dakar par 505 bus urbains. Le contrat attribué à Tata International, en janvier 2004, proposait 50 000 dollars américains pour chaque véhicule. Ce prix correspondait quasiment à la moitié de celui proposé par le concurrent le plus proche. L'offre s'éleva donc, au total, à 19 millions de dollars américains (Kumar & Diou 2010). Afin de stimuler la création de valeur et les effets de liaison en amont, une autre condition fut définie consistant à permettre l'assemblage des bus, au moins partiellement, au Sénégal. C'est dans ce cadre que l'entreprise *Senbus* fut créée et installée à Thiès. Environ 93 % du capital de *Senbus* sont détenus par le groupe d'investisseurs locaux, SIFI (*Société d'Intervention financière SA*), le gouvernement du Sénégal détenant les 7 % qui restent.

Afin d'établir la ligne d'assemblage des bus à *Senbus*, l'accord prévoyait le détachement de 30 spécialistes de Tata pour former les travailleurs sénégalais. Le projet a permis la création d'environ 250 emplois. Certains approvisionnements ont été obtenus dans le cadre d'un contrat avec les ateliers de la Société nationale des Chemins de Fer du Sénégal²². En mai 2004, *Senbus* a livré ses 105 premiers bus aux opérateurs privés de transports. Les autres unités ont été livrées progressivement jusqu'en 2008. Aujourd'hui, 505 *cars rapides Tata* circulent dans Dakar²³.

Cette entrée stratégique dans les marchés sénégalais et régional a été renforcée, en 2007, avec un autre LOC de l'*Exim Bank* dans le cadre du PAMU. Cette année-là, 350 bus urbains ont pu être importés grâce aux 17,87 millions de dollars de prêts à conditions de faveur. Malgré les potentialités, l'impact de la présence de Tata au Sénégal sur le développement est encore

-
22. La dimension régionale de *Senbus* est perceptible par la présence, lors de l'inauguration de l'usine, en septembre 2003, du président sénégalais Abdoulaye Wade, ainsi que des présidents Ould Taya (Mauritanie), Compaoré (Burkina Faso), Pires (Cap Vert) et El-Béchir (Soudan). Wade a souligné, lors de son discours, le souhait que *Senbus* devienne une entreprise régionale orientée vers la CEDEAO (Afrik.com, 2003). De fait, ces bus ont été nommés « les bus de l'intégration » par les médias locaux (Amath 2004).
23. Dans le cadre du suivi du programme, un autre contrat a été attribué à la société chinoise King Long avec des fonds de l'*Exim Bank* chinoise, en septembre 2009. Cela a permis à *Senbus* de mettre en place une autre usine à Thiès afin d'assembler ses 406 bus King Long. Enfin, en 2012, un nouveau contrat fut attribué à Tata, fournissant environ 200 kits de bus devant être assemblés à *Senbus*, toujours dans le cadre de ce programme de renouveau du réseau urbain.

limité. Bien qu'il y ait eu des transferts de technologie par le biais de *Senbus*, le niveau reste relativement faible (Hazard *et al* 2009 : 1569). Aujourd'hui, *Senbus* n'est pas véritablement une usine de production de transports intégrée, mais plutôt une ligne d'assemblage dont les liaisons productives avec le reste de l'économie demeurent limitées. Pour le reste, la présence de Tata renforce le modèle commercial de dépendance décrit précédemment, dans lequel le Sénégal importe des biens d'équipement d'Inde, en échange de matières premières et de biens à faible valeur ajoutée.

Arcelor Mittal

En 2007, Arcelor Mittal Holdings AG, le géant de l'acier, a signé avec le gouvernement une concession de 25 ans afin d'exploiter la mine de fer de la rivière Falémé, à Saraya (région de Tambacounda, sud-est). L'accord comprend également la construction de 340 km de chemin de fer et la modernisation de 400 autres km à partir du port de Dakar (afin d'envoyer les produits vers les usines d'exploitation de la société situées en Europe). Le contrat prévoit aussi la construction d'un port à Bargny et une usine d'acier dans les installations de Falémé. La société a alors annoncé que la mise en place de ce projet impliquerait un investissement total de 2,2 milliards de dollars américains (IMF 2008 : 16 ; Bermúdez-Lugo : 18.2). Le contrat comprenait un droit de redevance de 3 % pour les ressources minières extraites.

Toutefois, l'accord et les investissements ont été suspendus à cause de l'évolution des cours du fer et de l'acier et de la crise financière mondiale. À l'origine du projet, ces cours connaissaient des augmentations remarquables, promettant ainsi des investissements fructueux. Mais, depuis la fin de l'année 2008, les prix ont commencé à baisser²⁴. De plus, la récession de 2009 a affaibli la demande mondiale d'acier²⁵. Arcelor Mittal garde son siège social à Dakar, car la société s'est engagée dans des projets majeurs en Mauritanie et au Liberia et prévoit de créer une plaque tournante de matières premières en Afrique de l'Ouest, pour approvisionner ses aciéries en Europe. Les investissements prévus au Sénégal pourraient représenter une source d'emplois et de recettes publiques pour le pays, mais ils renforceraient aussi le modèle classique d'investissements orienté vers la sécurisation des matières premières avec des liaisons productives extrêmement limitées. En effet,

-
24. Tout d'abord, l'accord a été contesté par Kumba Iron Ore Ltd., réclamant la propriété des droits de dépôts. Kumba est une filiale du groupe minier sud-africain Anglo American Kumba qui explore la région depuis 2004 dans le cadre d'un accord entre Kumba et MIFERSO (la société parapublique Société des Mines de Fer du Sénégal oriental). Enfin, en 2010, Kumba a conclu un accord avec MIFERSO et le gouvernement du Sénégal et a obtenu des dommages et intérêts pour les pertes encourues (Reuters 2010). Aujourd'hui, le gouvernement du Sénégal paie environ 6 millions de dollars par mois à Kumba, un montant important pour le ministère des Finances sénégalais.
 25. En mai 2011, le gouvernement du Sénégal a déposé une plainte contre l'entreprise devant la Cour d'arbitrage international de la chambre de commerce, réclamant la rupture du contrat et estimant les dommages à 750 millions de dollars.

la conception du projet comprenait l'expansion du réseau ferroviaire et un port adaptés au transport de matières premières vers l'extérieur du pays.

2.2.4. Les programmes d'aide publique au développement de l'Inde au Sénégal

L'instrument central de la coopération indienne au Sénégal est l'*Exim Bank*, puisque la plupart des projets sont financés par des crédits à taux favorables octroyés par cette institution. Faisant partie du groupe des Pays pauvres très endettés (PPTE), le Sénégal est éligible aux prêts de l'*Exim Bank* à un taux annuel de 1,75 %, remboursable en vingt ans, avec cinq années de délai de grâce, c'est-à-dire à des conditions plus favorables que celles du marché. De 2007 au milieu de l'année 2012, huit projets ont été financés par l'*Exim Bank* pour un montant de 130,5 millions de dollars. Cependant, l'aide fournie par l'*Exim Bank* comporte des conditions qui en font une aide liée. En effet, les fournisseurs des projets financés avec cette aide financière doivent être des sociétés enregistrées en Inde dont 51 % des actionnaires doivent être des résidents indiens. En d'autres mots, les *Lines of Credit* (LOC) de l'*Exim Bank* sont un programme de promotion des exportations.

À travers ces crédits, plusieurs entreprises indiennes ont pu pénétrer les marchés sénégalais et régional. Dans le secteur de l'agriculture, c'est notamment le cas de l'entreprise d'équipements Hindustan Machine Tools International (HMTI) et de Kirloskar Bros. Dans le cadre du Programme de développement agricole sénégalais-indien (PDASI), un LOC a été ouvert pour importer de l'équipement d'HMTI destiné à l'irrigation et à la culture mécanisée de mille hectares par an dans la vallée du fleuve Sénégal. L'objectif de ce LOC était d'accroître les récoltes de coton de la région de Tambacounda. Dans le cadre du programme Team-9, le Sénégal a bénéficié d'un autre LOC d'*Exim Bank* d'une valeur de 15 millions de dollars, ce qui lui a permis d'importer 510 tracteurs en 2010, également d'HMTI. Les utilisateurs des coopératives rurales ont payé 60 % de la valeur des tracteurs, le reste ayant été subventionné.

L'autre société indienne impliquée dans le secteur agricole est Kirloskar Bros, un fabricant de pompes à eau engagé dans la distribution de ce type de matériel depuis 2005²⁶. D'autres projets ont été mis en place grâce aux LOC de l'*Exim Bank*. C'est le cas, par exemple, du Petit Train de Banlieue (PTB), une ligne de train reliant Dakar à Rufisque. En 2005, le PTB a commandé cinq locomotives et vingt wagons à RITES (Rail India Technical and Economic Services), une société publique indienne d'ingénierie. Un autre

26. Voir Kirloskar Bros (2010) pour une carte montrant la distribution géographique des pompes à eaux installées au Sénégal dans le cadre du projet qui a contribué, avec d'autres, à l'augmentation de la production globale de riz et à l'amélioration des rendements à l'hectare de cette culture. Depuis 2009, plus de 30 % de la consommation domestique est couverte par la production locale. Cf. Ministère de l'Agriculture (2009 : 99).

projet intéressant concerne les installations de conditionnement à froid pour soutenir l'industrie agro-alimentaire du pays. En octobre 2008, Expotec International a signé un contrat avec le ministère de l'Économie maritime, permettant ainsi l'installation de quinze entrepôts frigorifiques indépendants pour stocker du poisson, des fruits et des légumes à travers tout le pays. Les projets concernent également l'électrification rurale, la formation en TIC et la fourniture d'équipement médical. En conclusion, les LOC de l'*Exim Bank* au Sénégal sont des instruments de coopération qui combinent des objectifs commerciaux (la promotion des exportations indiennes) avec les besoins sénégalais d'acquérir des biens d'équipement.

Un autre instrument de coopération, l'ITEC (*Indian Technical and Economic Cooperation*) offre des bourses aux étudiants sénégalais désireux de poursuivre leurs études en Inde. Au cours de l'année universitaire 2010-2011, les quinze bourses proposées ont toutes été utilisées. Lors du sommet du Forum Inde-Afrique qui s'est tenu à Addis Abeba en mai 2011, les deux pays ont signé un accord permettant à 45 étudiants sénégalais de poursuivre leurs études en Inde. Auparavant, suite à la rencontre du G-15, en 1997, le gouvernement indien avait chargé ITEC de mettre en place des centres de formation professionnelle dans différents pays africains. Au Sénégal, cela s'était traduit par la création du *Centre d'Entrepreneuriat et de Développement technique* (CEDT), inauguré en 2002 à Dakar. Ce centre fonctionne aujourd'hui encore, mais sans le soutien financier de l'Inde.

2.3 Le Brésil

Malgré la faiblesse des échanges et des investissements entre le Brésil et le Sénégal, l'*Agência Brasileira de Cooperação* (ABC), présente dans le pays depuis 2005, est très active, menant des projets dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de la formation militaire. En 2012, les deux pays se sont mis d'accord pour la mise en place d'un programme dans lequel le Brésil devait ouvrir une facilité de crédit de 85 millions de dollars américains pour financer les exportations vers le Sénégal, principalement dirigés vers l'achat de matériel agricole (Thiam 2012). Cela pourrait ouvrir la voie à un accroissement des échanges. Toutefois, l'axe principal du partenariat brésilien est le transfert de connaissances et d'expertise tirées de son expérience développée grâce aux programmes publics visant à réduire la pauvreté et à accroître la sécurité alimentaire pour les populations vulnérables au Brésil (voir Section 1.1).

Dans le secteur de l'agriculture, l'expertise brésilienne est jugée adaptée aux conditions socio-environnementales du pays. Dans le cadre du programme *Mais Alimentos África*, lancé en 2001, le ministère de l'Agriculture brésilien finance et met en œuvre un projet de renforcement des capacités et de transfert de technologie au Sénégal par le biais de fermes expérimentales appuyées par des experts brésiliens. Un autre projet intéressant est la tentative

de traduction du *Sistema PAIS*, un modèle d'agriculture familiale intégré, qui connaît un franc succès au Brésil ²⁷.

On voit aussi émerger des projets prometteurs dans le domaine des transferts de technologie, notamment dans l'agriculture avec les cultures du riz, du manioc, de la mangue, activités pour lesquelles l'Agence nationale *Embrapa* (*Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária*) dispose d'un avantage net en termes de connaissances. Embrapa s'est intégrée au Sénégal dans le domaine de la promotion de l'agriculture en vue de produire des biocarburants, une industrie assez développée au Brésil depuis les années 1970. Pour le moment, l'intérêt du Sénégal pour ce secteur reste limité, mais dans d'autres pays africains comme le Ghana, le Mozambique, l'Angola et le Nigeria, ces projets sont plus étendus (AfDB 2011 : 3-4).

Dans le domaine de la santé, la coopération brésilienne est focalisée sur le transfert des connaissances. Depuis 2009, un projet d'assistance technique est financé et mis en œuvre par le ministère de la Santé brésilien. Son objectif est de constituer un centre de référence à Dakar, focalisé sur le traitement de la drépanocytose. Au total, à la différence de la coopération chinoise et indienne, le partenariat brésilien est plus orienté vers les transferts de technologies et de connaissances et conçoit davantage la coopération Sud-Sud comme une alternative face à la domination occidentale. Cette perspective est clairement liée à la vision de Lula da Silva, désormais poursuivie par la nouvelle présidente Rousseff, également membre du *Partido dos Trabalhadores*.

Conclusion : de réelles opportunités pour le Sénégal ?

Dans la littérature sur la coopération Sud-Sud en Afrique, les analyses se concentrent, généralement, sur les effets possibles sur le développement et sur les répercussions en termes de réduction de la pauvreté. Cette perspective analytique est pertinente, mais il est essentiel de tenir compte des enjeux structurels au sens plus large. Le développement n'est pas créé par la promotion du commerce international et de l'économie de marché. Le développement économique est engendré par des changements structurels. Par conséquent, soutenir l'idée selon laquelle les pays en développement devraient mettre en place des politiques de croissance favorisant les pauvres est insuffisant, si cela ne s'accompagne pas d'une analyse des spécificités des structures économiques, des niveaux de productivité et surtout de la manière dont sont redistribués les profits engrangés par l'augmentation de la productivité (Whitfield 2012 : 241). Un des effets des programmes d'ajustement structurel en Afrique (dans les années 1980 et 1990) a été de remettre en cause les acquis de changements structurels obtenus dans les années 1960 et 1970. Dans le cas du Sénégal, ces acquis ont été renforcés par une politique d'indus-

27. PAIS: Produção Agroecológica Integrada Sustentável.

rialisation de substitution aux importations mise en œuvre aussi ailleurs en Afrique. Avec l'application des programmes d'ajustement structurel (au Sénégal à partir de 1979), la force de travail a été orientée vers les activités à faible productivité comme l'agriculture ou vers des services à faible valeur ajoutée comme le commerce. Pour reprendre la voie du changement structurel, il importe de relancer l'activité industrielle, un secteur dans lequel les augmentations de productivité sont plus probables.

Comme l'explique Whitfield : « Les discussions sur la croissance favorisant les pauvres se concentrent sur les effets de liaison productive macro entre la croissance et la redistribution des revenus et ignorent souvent un cadrage plus large de la structure de l'économie et la diversité des formes d'activités économiques et leur conséquences » (2012 : 253). En résumé, l'analyse du cadre de la coopération en Afrique doit prendre en compte la dimension du changement structurel, une perspective plus systématique que celle centrée sur la réduction de la pauvreté. Dans ces conditions, pour évaluer le potentiel des nouveaux partenariats en Afrique offerts par les pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil, il est nécessaire d'évaluer le degré de contribution au changement structurel.

Les partenaires étrangers de l'Afrique ne sont plus exclusivement des pays occidentaux, comme ce fut le cas depuis la colonisation. Ces dix dernières années, des pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil ont gagné de l'influence dans l'économie politique du continent africain. L'augmentation du volume des échanges et des investissements en provenance de ces pays, et la hausse des montants engagés dans les programmes d'aide au développement ont changé considérablement le paysage économique. Ce changement est le produit d'une transformation encore plus grande : l'importance croissante des pays émergents dans l'économie mondiale. Et nous nous trouvons seulement au début de ce changement. En termes de développement, l'élément-clé à analyser est de savoir si ces mutations impliquent un changement structurel ou non. Dans le cas du Sénégal, le modèle traditionnel d'exportation de matières premières et d'importation de biens manufacturés paraît être reproduit par la Chine et l'Inde. Toutefois, les initiatives et les cadres de coopération sont menés par une volonté d'encourager la capacité productive dans certains secteurs stratégiques comme l'industrie et l'agriculture, sans être conditionnés par des objectifs de gouvernance ou économiques.

Ces fondements sont prometteurs, mais la contribution au changement structurel reste limitée en termes de développement des effets de liaison dans le secteur industriel et de l'autosuffisance agricole. Des recherches plus poussées seraient nécessaires pour étudier comment le Sénégal peut tirer profit des cadres de coopération Sud-Sud en termes de changement structurel. L'ambition modeste de cette contribution a donc été de servir de base de discussion autour de ces enjeux.

Références bibliographiques

- African Development Bank/OECD, 2006, *African Economic Outlook 2005-2006*.
- ADB, OECD, UNDP, UNECA, 2011, *African Economic Outlook 2011. Africa and its Emerging Partners*.
- AfDB, 2011, *Africa Economic Brief*, 2(5), African Development Bank.
- Afrik.com, 2003, *Inauguration de Senbus Industries*, <http://www.afrik.com/article6597.html> (consulté le 14 février 2013).
- Alden C., Large D., Soares de Oliveira R., 2008, *China Returns to Africa : Anatomy of an Expansive Engagement*, Working Paper 51/2008, Madrid, Real Instituto Elcano.
- Alden C., Vieira M.A., 2006, The New Diplomacy of the South : South Africa, Brazil, India and Trilateralism, *Third World Quarterly*, 26, 7 : 1077-1095.
- Amath C.A., 2004, « Première livraison de Senbus sur le marché : 105 autocars pour le transport en commun dans Dakar », *Le Soleil*, 28 mai 2004.
<http://fr.allafrica.com/stories/200405280620.html> (consulté le 14 février 2013).
- Anshan L., 2008, China's New Policy Toward Africa, in R. Rotberg (ed.), *China into Africa : Trade, Aid, and Influence*, Washington, Brookings Institution Press : 21-49.
- APS, 2008, *Plus de 400 produits sénégalais désormais exportables vers le marché chinois, sans droits de douane*, 17 octobre 2008, Agence de Presse sénégalaise.
- Bermúdez-Lugo O., 2003, The Mineral Industries of the Gambia, Guinea-Bissau and Senegal, *U.S. Geological Survey*. Document consulté le 14 février 2013 :
<http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/2003/gapusgmyb03.pdf>.
- , 2006, The Mineral Industries of the Gambia, Guinea-Bissau and Senegal, *U.S. Geological Survey*. En ligne :
<http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/2006/myb3-2006-ga-pu-sg.pdf> (consulté le 14 février 2013).
- , 2008, The Mineral Industries of the Gambia, Guinea-Bissau and Senegal, *U.S. Geological Survey*. <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/2008/myb3-2008-ga-pu-sg.pdf> (consulté le 14 février 2013).
- Blomeyer R., Goulding I., Pauly D., Sanz A., Sobberup K., 2012, *The Role of China in World Fisheries*, Brussels, European Union.
- Brautigam D. 2009, *The Dragon's Gift. The Real Story of China in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 397 p.
- Bräutigam D., Xiaoyang T. 2011, "African Shenzhen: China's Special Economic Zones in Africa," *Journal of Modern African Studies*, 49, 1: 27-54.
- Carmody P., 2010, "India and the 'Asian Drivers' in Africa," in F. Cheru & C. Obi (eds), *The Rise of China and India in Africa*, London and Uppsala, Zed Books and The Nordic Africa Institute: 30-47.
- Chang H.-J., 2002, *Kicking Away the Ladder. Development Strategy in Historical Perspective*, London, Anthem Press.
- Cheru F., Obi C., 2010, *The Rise of China and India in Africa*, London & New York, Zed Books.
- Commission Européenne, 2012, *Senegal. EU Bilateral Trade and Trade with the World, DG Trade*, Commission européenne. En ligne :
http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2010/december/tradoc_147074.pdf (consulté le 14 février 2013).

- Corking L., 2008, "China's Interest in Angola's Construction and Infrastructure Sector," in D.-G. Guerrero & F. Manji (eds.) *China's New Role in Africa and the South. A Search for a New Perspective*, Cape Town, Fahamu : 157-190.
- Craig D., Porter D., 2002, "Poverty Reduction Strategy Papers: a New Convergence," *World Development*, 31, 1: 53-69.
- Dittgen R., 2010, *From Isolation to Integration? A Study of Chinese Retailers in Dakar*. Occasional Paper N°57. China in Africa Project. South African Institute of International Affairs, 16 p.
- Durufflé G., 1994, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*, Paris, Karthala, 222 p.
- Fall B. (éd.), 1997, *Ajustement structurel et emploi au Sénégal*, Dakar & Paris, Codesria & Karthala, 247 p.
- Foster V., Butterfield W., Chen C., Pushak N., 2008, *Building Bridges : China's Growing Role as Infrastructure Financier for Sub-Saharan Africa*, Washington DC, World Bank, 97 p.
- Gehrold S., Tietze L., 2011, "Far From Altruistic. China's Presence in Senegal," *International Reports*, 11: 90-118. Berlin, Konrad-Adenauer-Stiftung.
- GOI, 2008, *India-Africa Forum Summit*, Government of India, Ministry of External Affairs. En ligne : <http://www.mea.gov.in/indiaafricasummit/>.
- Gouvernement du Sénégal, 2008, *Journal officiel de la République du Sénégal*, 6423, Dakar, Secrétariat général du Gouvernement.
- Gouvernement du Sénégal, Ministère de l'Agriculture, 2009, *Rapport de l'étude sur l'évolution du secteur agricole, des conditions de vie des ménages et de la vie chère au Sénégal*, Dakar, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques.
- Hazard E., De Vries L., Barry M.A., Anouan A.A., Pinaud N., 2009, "The Developmental Impact of the Asian Drivers on Senegal," *The World Economy*, 32, 11: 1563-1585.
- IMF, 2007, *Senegal IMF Country Report No. 07/358*, Washington, IMF, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2007/cr07358.pdf> (consulté le 14 février 2013).
- , 2008, *Senegal IMF Country Report No. 08/209*, Washington, IMF, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cr08209.pdf> (consulté le 14 février 2013).
- Kragelund P., 2013, *Emerging Partners and Governance : Does the Rise of Emerging Partnerships Increase Ownership of Development Policies and Widen the Policy Space for African Governments?*, Special African Economic Outlook 2011 Paper, Paris, OECD Development Centre, forthcoming.
- Kumar A., Diou C., 2010, *The Dakar Bus Renewal Scheme. Before and After*, Sub-Saharan Africa Transport Policy Program / World Bank, Washington, World Bank.
- Lin J., 2012, *New Structural Economics. A Framework for Rethinking Development and Policy*, Washington, World Bank.
- Mawdsley E., McCann G., 2011, *India in Africa. Changing Geographies of Power*, Nairobi and Oxford, Pambazuka Press.
- Minson A., 2008, "China's Preferential Trade Policy for Africa," *China in Africa Briefing*, No. 1, February. South Africa Institute of International Affairs.
- Mkandawire T., 2005, "Maladjusted African Economies and Globalisation," *Africa Development*, XXX, 1-2: 1-33.
- Mkandawire T., 2010, "How the New Poverty Agenda Neglected Social and Employment Policies in Africa," *Journal of Human Development and Capabilities*, XI, 1: 37-55.

- Morris M., Kaplinsky R., Kaplan D., 2011, “*One Thing Leads to Another*”. *Commodities, Linkages and Industrial Development: A Conceptual Overview*, MMCP Discussion Paper No. 12.
- Naidu S., 2008, “India’s Growing African Strategy,” *Review of African Political Economy*, 35, 115: 116-128.
- OECD, 2010, *Perspectives on Global Development. Shifting Wealth*, Paris, Organisation for Economic Cooperation and Development.
- , 2011, *African Economic Outlook 2011. Africa and its Emerging Partners*. Paris, Organization for Economic Cooperation and Development.
- Red River, 2010, *Highlights of the Cashew Industry*, Richmond, Red River Foods Inc.
- Reuters, 2010, *Kumba Iron Ore Ltd. Announces Settlement Of Arbitration Relating To Faleme Iron Ore Project In Senegal*, 6 août 2010.
<http://www.reuters.com/finance/stocks/KIOJ.J/key-developments/article/1953268>
(consulté le 13 février 2012).
- Shaw T.M., Cooper A.F., Antkiewicz A., 2007, “Global and/or Regional Development at the Start of 21st Century? China, India and South Africa,” *Third World Quarterly*, 28, 7: 1255-1270.
- Stolte C., 2012, *Brazil in Africa: Just Another BRICS Country Seeking for Resources?*, London, Chatham House, 20 p.
- Thiam E.H.A., 2012, « *Brésil-Sénégal : Nouvelle impulsion à la coopération* », *Le Soleil*, 29 juin 2012.
- UNCTAD, 2010, *South-South Cooperation: Africa and the New Forms of Development Partnership, Economic Development in Africa Report 2010*, New York & Geneva, UNCTAD.
- , 2012, UNCTAD Statistical Database, <http://unctadstat.unctad.org>.
- UN, 2012, *Review of Progress Made in Implementing the Buenos Aires Plan of Action, the New Directions Strategy for South-South Cooperation and the Nairobi Outcome Document of the High-Level United Nations Conference on South-South Cooperation*, New York, High-Level Committee on South-South Cooperation, United Nations.
- UN & OHRLLS, 2011, *Harnessing the Positive Contribution of South-South Cooperation for Least Developed Countries Development*, Background Paper, 18-19 February, New Delhi.
- Wade A., 2008, “Time for the West to Practice What it Preaches,” *Financial Times*, January 24.
- Whitfield L., 2012, How Countries Become Rich and Reduce Poverty: A Review of Heterodox Explanations of Economic Development, *Development Policy Review*, 30, 3: 239-260.
- Zarour Charbel, 1989, *La coopération arabo-sénégalaise*, Paris, L’Harmattan, 110 p.

